

22 février 2005

**05.110**

### **Motion du groupe radical**

#### **Tracasseries administratives – "Je suis député et j'en ai marre"**

Quand on veut simplifier une tracasserie administrative, le phénomène de ricochet est fréquent.

La commune répond que c'est de la compétence du canton. Le canton que c'est celle de la Confédération. Et la Confédération...

Silence! Le caillou lancé est englouti dans les eaux profondes de l'administration fédérale.

Où et comment agir?

Il est certain que les charges administratives pèsent toujours plus lourdement, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Même le conseiller fédéral Joseph Deiss partage ces préoccupations. Lors de ses interventions en terres neuchâteloises, en mai 2003, il a rencontré des chefs d'entreprises et il leur a fait des promesses pour introduire, partout où cela était possible, des simplifications et des allègements administratifs.

Qu'en est-il aujourd'hui?

Soucieux de cette inflation constante de règlements, lois, manuels d'application, ordonnances, enquêtes et autres statistiques, la commission PME du parti radical-démocratique neuchâtelois (PRDN) a mis sur pied au printemps 2004 une soirée-débat intitulée: "Tracasseries administratives – Je suis patron et j'en ai marre".

Des personnalités au niveau fédéral, cantonal et communal y ont participé comme orateurs, dont, notamment, le conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie publique (DEP), Bernard Soguel.

Devant un parterre attentif et concerné de chefs de PME, il a été débattu de plusieurs axes où les exigences de tâches administratives ne cessent d'augmenter. Des ébauches de solutions pour optimiser le temps passé à ces obligations et garder le maximum d'énergie et de moyens à la production, à la recherche & développement, à la prospection de nouveaux produits et de nouveaux marchés, à la formation et à la pérennité de l'entreprise ont été élaborées.

Après cette rencontre, la commission PME a établi divers contacts, dont certains avec le DEP, qui a travaillé avec la Haute école de gestion (HEG), notamment, pour faire une enquête afin de voir quelles rationalisations pourraient être introduites.

Malheureusement le projet n'a pas abouti et nous nous retrouvons à la case départ, sans être venu à la rencontre des responsables des PME du canton, qui se retrouvent seuls face à la montagne des tracasseries administratives qui ne cesse de croître.

Selon l'Université de Saint-Gall, le nombre d'heures passées par les PME pour remplir leurs obligations administratives a doublé en quinze ans.

Le coût des charges administratives pesant sur les 300.000 entreprises suisses tourne autour de 7 milliards de francs par an, soit 2% du produit intérieur brut. Si, en 2001, il y a eu 180 lois et ordonnances nouvelles ou révisées qui ont été introduites en début d'année, elles ont été 250 en 2004! Cela représente 40% d'augmentation de nouveaux textes à découvrir, comprendre, analyser et mettre en application, s'il ressort de ces études que la PME doit modifier quelque chose pour rester conforme avec les normes concernées.

Nous nous devons de jouer notre rôle politique et d'être actifs dans ce domaine.

C'est dans cette optique que le groupe radical demande au Conseil d'Etat d'étudier toutes les possibilités d'allègements des processus administratifs, que cela soit entre les services de l'administration cantonale, entre les communes et le canton, entre les cantons eux-mêmes et entre le canton et la Confédération.

Il faudra passer en revue, notamment, tous les aspects qui concernent, par exemple:

- mise aux normes;
- impôts et taxes;
- décomptes relatifs à la main-d'œuvre;
- relevés statistiques;
- contrôles systématiques;
- création d'un guichet et d'un "numéro de client" uniques;
- faciliter la création d'entreprises;
- éviter les doublons avec les niveaux fédéraux et cantonaux;
- etc.

Le groupe radical remercie le Conseil d'Etat de fournir, dans les meilleurs délais, un rapport complet sur la situation actuelle ainsi que des pistes d'amélioration et des propositions concrètes d'allègements afin de rendre plus efficace les missions de l'Etat et ainsi soutenir la croissance, la prospérité et le dynamisme dans le cadre d'une économie de marché libérale et humaniste.

*Signataires:* Y. Morel, J.-B. Wälti, J. Tschanz, P. Sandoz, G. Pavillon, R. Tanner, F. Loeffel, R. Comte, W. Geiser, B. Zumsteg, M. Schafroth, Ph. Haeberli, M. Grossmann, F. Rutti, M. Desaulles-Bovay, E. Berthet, B. Keller, Ch. Imhof, T. Perrin et M.-L. Béguin Mettraux.

22 février 2005

**05.110**

### **Motion du groupe radical**

#### **Tracasseries administratives – "Je suis député et j'en ai marre"**

Quand on veut simplifier une tracasserie administrative, le phénomène de ricochet est fréquent.

La commune répond que c'est de la compétence du canton. Le canton que c'est celle de la Confédération. Et la Confédération...

Silence! Le caillou lancé est englouti dans les eaux profondes de l'administration fédérale.

Où et comment agir?

Il est certain que les charges administratives pèsent toujours plus lourdement, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Même le conseiller fédéral Joseph Deiss partage ces préoccupations. Lors de ses interventions en terres neuchâteloises, en mai 2003, il a rencontré des chefs d'entreprises et il leur a fait des promesses pour introduire, partout où cela était possible, des simplifications et des allègements administratifs.

Qu'en est-il aujourd'hui?

Soucieux de cette inflation constante de règlements, lois, manuels d'application, ordonnances, enquêtes et autres statistiques, la commission PME du parti radical-démocratique neuchâtelois (PRDN) a mis sur pied au printemps 2004 une soirée-débat intitulée: "Tracasseries administratives – Je suis patron et j'en ai marre".

Des personnalités au niveau fédéral, cantonal et communal y ont participé comme orateurs, dont, notamment, le conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie publique (DEP), Bernard Soguel.

Devant un parterre attentif et concerné de chefs de PME, il a été débattu de plusieurs axes où les exigences de tâches administratives ne cessent d'augmenter. Des ébauches de solutions pour optimiser le temps passé à ces obligations et garder le maximum d'énergie et de moyens à la production, à la recherche & développement, à la prospection de nouveaux produits et de nouveaux marchés, à la formation et à la pérennité de l'entreprise ont été élaborées.

Après cette rencontre, la commission PME a établi divers contacts, dont certains avec le DEP, qui a travaillé avec la Haute école de gestion (HEG), notamment, pour faire une enquête afin de voir quelles rationalisations pourraient être introduites.

Malheureusement le projet n'a pas abouti et nous nous retrouvons à la case départ, sans être venu à la rencontre des responsables des PME du canton, qui se retrouvent seuls face à la montagne des tracasseries administratives qui ne cesse de croître.

Selon l'Université de Saint-Gall, le nombre d'heures passées par les PME pour remplir leurs obligations administratives a doublé en quinze ans.

Le coût des charges administratives pesant sur les 300.000 entreprises suisses tourne autour de 7 milliards de francs par an, soit 2% du produit intérieur brut. Si, en 2001, il y a eu 180 lois et ordonnances nouvelles ou révisées qui ont été introduites en début d'année, elles ont été 250 en 2004! Cela représente 40% d'augmentation de nouveaux textes à découvrir, comprendre, analyser et mettre en application, s'il ressort de ces études que la PME doit modifier quelque chose pour rester conforme avec les normes concernées.

Une étude menée récemment par la Haute école pour la technique et l'économie de Coire pour le compte du gouvernement des Grisons<sup>1</sup> auprès de 5850 entreprises – avec un taux de retour de 24% – a permis de mieux connaître la situation et notamment de constater que 75% des entreprises estiment que la charge administrative est trop lourde (bien que 43% admettent qu'elle ne le soit que partiellement). Seules 20% des entreprises concernées estiment que ces charges ne représentent pas un problème. Le nombre d'heures passées par mois sur les questions administratives tourne autour de 20 heures par mois aux Grisons (40% des entreprises déclarant même y consacrer plus de 20 heures).

Cette étude montre par ailleurs que des différences importantes existent entre les secteurs d'activités économiques, mais aussi entre la taille des entreprises. Les entreprises les plus affectées semblent être les entreprises moyennes et grandes. Cette étude a par ailleurs permis d'identifier plus précisément par secteur économique les domaines dans lesquels des simplifications sont le plus attendues, les quatre secteurs où l'action est prioritaire sont: la TVA, les impôts des personnes morales, les normes environnementales et la comptabilité. Il serait très utile de connaître précisément la situation dans notre canton également.

Nous nous devons de jouer notre rôle politique et d'être actifs dans ce domaine.

Le Conseil d'Etat est prié de mener, en collaboration avec les milieux économiques neuchâtelois, des démarches appropriées auprès des entreprises (études, sondages ou autres moyens) afin de mieux cibler les attentes, identifier les domaines qui posent le plus de problèmes et les secteurs économiques où la situation est la plus alarmante. Il s'inspirera pour ce faire des divers travaux déjà effectués en la matière.

Le groupe radical remercie le Conseil d'Etat de fournir, dans les meilleurs délais, un rapport sur la situation actuelle ainsi que des pistes d'amélioration et des propositions concrètes d'allégement afin de rendre plus efficaces les missions de l'Etat et ainsi soutenir la croissance, la prospérité et le dynamisme économique.

*Signataires:* Y. Morel, J.-B. Wälti, J. Tschanz, P. Sandoz, G. Pavillon, R. Tanner, F. Loeffel, R. Comte, W. Geiser, B. Zumsteg, M. Schafroth, Ph. Haeberli, M. Grossmann, F. Rutti, M. Desaulles-Bovay, E. Berthet, B. Keller, Ch. Imhof, T. Perrin et M.-L. Béguin Mettraux.

---

<sup>1</sup> Voir [http://www.fh-htwchur.ch/files/HTW\\_Medienmitteilung\\_KMU\\_admin\\_ag.pdf](http://www.fh-htwchur.ch/files/HTW_Medienmitteilung_KMU_admin_ag.pdf) et [http://www.fh-htwchur.ch/files/DIV\\_Medienorientierung\\_21.10.05\\_Schlange.pdf](http://www.fh-htwchur.ch/files/DIV_Medienorientierung_21.10.05_Schlange.pdf)